

Rédaction : 26, rue d'Aiguillon  
Tél. 02 98 63 88 20 - Tél. sports : 02 98 33 22 20  
Courriel : redaction.morlaix@ouest-france.fr

Ouest-France  
Jeudi 6 mai 2021

## La Konk créative reçoit un chèque de 600 €

Comme tous les ans, le Crédit agricole a organisé ses Trophées de la vie locale. Trois associations y ont été mises en lumière.



Frédéric Monfort en compagnie de Magali Renard, Audrey Le Duigou, Marie Lamouroux et Cédric Madeline de l'association La Konk créative.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis plusieurs années, les Trophées de la vie locale récompensent les associations qui œuvrent pour le lien social et le partage. Cette année, avec la crise sanitaire, elles n'ont pas pu se tenir comme d'habitude au Cac ou au Sterenn, mais en petit comité, à l'agence du Crédit agricole.

« Il était important pour nous de maintenir impérativement notre rendez-vous annuel pour soutenir le monde associatif, en souffrance inévitablement », confie Frédéric Monfort, directeur du Crédit agricole concarnois.

### 300 € pour le club d'aviron et Caval Satori

La Konk créative, lauréate, a été récompensée « pour son leur œuvre ». L'association a reçu un chèque de 600 €. « Nous nous sommes créés fin 2019 et avons acquis une maison au quartier du Passage-Lanriec. Nous avons un grand chantier de rénovation et de normes à mettre en place avant d'ouvrir au public », explique Magali Renard, présidente de la structure.

Le but de l'association sera ainsi

au *do it yourself* (le faire soi-même) mais surtout, « au faire ensemble, poursuit la présidente. Nous souhaitons y développer des espaces de travail et des ateliers partagés, une partie expo-ventes pour les créateurs adhérents, et même un salon de thé pour renforcer les liens et l'entraide. »

La Konk créative n'a pas été la seule structure à recevoir les honneurs des Trophées de la vie locale, puisque le club d'aviron, pour la création de la section avifit, d'aviron en salle, et l'association Caval Satori, qui œuvre pour la promotion de la médiation équine, ont également été retenus pour leurs développements.

« Nous leur adressons un chèque de 300 € à chacune pour qu'elles puissent poursuivre leurs projets, sourit Frédéric Monfort. Les trois dossiers ont été présentés à un jury composé d'administrateurs et de salariés de la caisse locale du Crédit agricole de Concarneau et Trégunc avant d'être retenus. Ces récompenses, comme tous les ans, nous permettent de mettre en avant les projets locaux qui sont nombreux et qui

